

Le CHS s'est déroulé sur deux journées les 24 et 25 mars 2014.
La délégation FO était composée de Marie-Marthe SUREAU et de Laetitia LLOPIS.

Ne nombreux point étaient à l'ordre du jour.

Point **I) II)** ° approbation des PV des CT de 2013

III) : Suites données aux décisions du dernier CHSCT

31 - Après la visite de l'ESI de Toulouse

- Sur le plan matériel : remplacement des néons, stores ; passage du service technique du bâtiment pour le chauffage avec remise de fiche technique d'utilisation aux agents.
- Les cartes de parking pour la CID 64 sont gérées par la DDFIP 64
- Encadrement des CID excentrées : recours à des solutions intermédiaires en cas d'absence des agents (SIL et autres CID environnantes).
- La salle de réunion sera financée par le reliquat du budget CHSCT 2013

32 - Autres suites

- **Bordeaux** : La CID33 de Mériadeck va être rapprochée de la CID33 de la Cité Administrative
- Full Internet : statut quo pour les informaticiens
- Temps de travail & les régimes indemnitaires CID/SIL renvoi aux groupes de travail Nationaux
- Forfait de temps : en théorie, il s'applique pour toute personne itinérante (cf. note de la DG) ; En pratique, 75% du personnel pointe !
- fiche technique du produit de la cireuse (ESI BxO) : voir le médecin de prévention
- Amiante autour des fenêtres de la cité adm.33 : la colle des joints contiendrait de l'amiante
- Amiante dans les locaux techniques des sites extérieurs à la DISI : les éléments d'information émanant des DGFIP sont à communiquer aux ESI pour les CID.

IV) : Mise en place des plateaux d'assistance technique dans les ESI de Bx-Garonne & Toulouse

- L'AT-Part situé au sein de l'ESI Bx-Océan est le plateau de référence
- Un travail d'inventaire, d'état des lieux, d'effectifs, des conditions d'installation est réalisé depuis 2 années.
- La téléphonie est assurée par l'entreprise Prosodie, mais il y a des dysfonctionnements dans l'écoute, ce qui génère une augmentation des décibels vocales, u stress et de l'énerverment. Des fiches techniques d'évaluation ont été proposées pour chaque appel, mais peu de remontées (5) car remplir les fiche prends du temps.... Et les appels ne doivent pas attendre !
- La date de mise en place a été décalée : 19 mai (précédemment 19 mars).
- Le plateau technique de Toulouse sera référent pour l'ESI de Rouen (2^{ème} vague)

41 - AT de Toulouse : Gestion publique

- 4 groupes de travail (RH, formation, immobilier, cartographie) sur la base du volontariat comprenant des agents du SAU, du PUV et d'autres collègues gérant le plateau technique. Cela s'est effectué par Visio & réunions internes, + visite du plateau AT -Part de Bx-O

- Ce centre gèrera les appels hors applicatifs et de gestion comptable.
 - L'amplitude horaire est de 8h/18h. Quel flux pour les utilisateurs GP entre 17h/18h ?
- Un groupe de travail d'information avec les OS est prévu le 3 avril
- Des formations sur site sont organisées pour l'outil « Concurtive », « Prosodie », les cellules « décroché », les niveaux 2 & 3 pour les nouveaux agents comptables
 - Présentation fonctionnelle sur certaines applications
 - Visite du médecin de prévention
- 42 – AT de Bordeaux-Garonne

- Gestion de 2 plateaux, avec des applications très structurantes
- 3 niveaux pour les 2 types de compétences :
 - * Hélios + application amont/aval
 - * Applications FDL, Fidelio et autres.....
 - * Préparation des incidents vers les niveaux 3 & 4 en contrôles avant envoi
- Les agents proviennent du SAU et de la SIL, par voie d'appel de candidatures avec spécialisation selon leur choix
- GT thématique pour tous les agents, avec une date de démarrage fictive au 31/03 pour se mettre progressivement en mode de fonctionnement
- La DRFIP33 n'a pas donné son accord pour l'installation du plateau sur le site de Mériadeck dont elle est propriétaire des murs : elle souhaite que cela soit à la cité administrative
- La salle a été redimensionnée, avec des préconisations acoustiques faites par l'entreprise IDB Acoustique de Bx. Des problèmes de luminosité dus aux 2 seules fenêtres pour les 110m2 (néons à changer, lampes-lumière du jour avec variateur d'intensité lumineuse à installer) :
Le CHSCT demande la communication d'un rapport acoustique & d'éclairage.

Lors du prochain CT (10 avril) des informations complémentaires seront données....

Réunion du Mardi 25 mars

I) – Note d'Orientation 20 14 II) Bilan 2013

En début d'année, une réunion des Présidents de CHSCT de toutes les Directions a eu pour but l'étude de la note ainsi qu'une information sur le budget annuel.

L'ISST donne quelques explications :

- Suppression et/ou dépassement de situations de non-conformité règlementaire
- Orientation des RPS et de leurs préventions : mission sur la souffrance au travail par le Collège Galac (accords Fonction Publique) concernant le programme d'Action de prévention et la formation des membres du CHSCT sur les RPS (2 jours entre mai à sept. 2014)
- Orientations et évaluation de la prévention des risques physiques
- Produits CMR (Cancérogène-Mutagène-toxique pour la Reproduction): classement de produits de haute toxicité
- Articulation CHSCT / Comité technique pour les fiches d'impact dans le cadre de projet de réorganisation

III) – Registres Hygiène & Sécurité

Peu ou pas de demandes émanant des différents ESI. Les travaux d'entretien relevés du CHSCT sont bien souvent du ressort des DDFIP abritant les CID et Bx-Garonne, de la cité administrative pour Bx-Océan.

Nous vous rappelons qu'il est essentiel d'annoter les registres d'hygiène et Sécurité

CHS_CT du 25/03/14 après-midi

IV DUERP / PAP :

Une présentation du DUERP a été effectuée par la Direction. Il est à noter une très bonne participation des agents, permettant ainsi une bonne représentativité de l'ensemble des activités.

Le DUERP / PAP sera mis à disposition de l'ensemble des agents sur le site intranet de la DISI Sud-Ouest.

Il aura fallu 6 réunions pour établir une première version du DUERP. Il y avait au départ 798 lignes écrites et recensées. Les lignes avec aucune explication, ou aucune solution, ou aucune cotation ou à 0, ont été supprimées. A la fin le document se compose de 499 lignes.

Le PAP est actuellement composé de 74 risques recensés. Il n'y a pas de risque coté A. Il y a 12 risques coté B qui seront traités en priorité durant l'année 2014. Sur les 12 risques coté B, la majorité concernent les cadres A. Certains risques coté C seront résolus avec le budget CHS_CT.

Ces risques ont fait remonter certains problèmes :

- besoin de lisibilité sur l'avenir professionnel des agents,
- agressivité dans le cadre de leur mission entre les agents,
- tensions.

Les risques sociaux ont été très détaillés :

- impact du stress sur les agents,
- la peur de mal faire,
- ne pas avoir les moyens d'assurer leur mission.

Le président a pris le soin de lire l'ensemble des lignes, en corrélation avec l'enquête du baromètre social et le programme annuel.

Solidaire revient sur le classement des risques en B, C ou D. Solidaire souhaiterait faire remonter certains risques C en B. La direction précise qu'un certain nombre (2 ou 3 risques) pourront être ré-examinés et remonter en B.

Le président demande le vote du PAP. Une interruption de séance a été demandée par Solidaire. Mr Peyré a accepté l'interruption.

Lors de l'interruption l'ensemble des OS se sont réunies pour faire le point. Un certain manque d'informations et d'homogénéité des documents et de la méthodologie pour la création du DUERP ont été constatées.

L'ensemble des OS se sont abstenues pour le vote du PAP.

Les propositions de changements de cotes pour les risques devront être préparées lors de groupes de travail locaux faits par les OS. Les propositions de modifications du PAP devront être transmises avant le prochain CTL. Elles seront examinées lors du CTL et les modifications seront apportées au PAP.

V) Budget CHS_CT :

Recensement de l'ensemble des besoins en formation, en matériel pour l'année 2014.

Priorisation des différents éléments.

L'ensemble des formations a été voté.

Concernant les différents matériels, la priorité a été mise sur les matériels demandés suite à l'avis du médecin de prévention.

VI) Questions diverses :

CID33 :

Le regroupement des 2 équipes (CID33 Bordeaux Garonne et CID33 Bordeaux Océan) vont être regroupées à la cité administrative au 2ème étage (150 m²) et 18ème étage (150m²). Un

cadre B sera positionné comme encadrant intermédiaire à chaque étage.

Full Internet :

Aucune décision a été prise concernant les ESI.

Suppressions d'emploi :

11 emplois vont être supprimés pour la DISI Sud-Ouest (prévisionnel). Cela se fera sur les 5 sites : DISI Sud-Ouest, ESI Bordeaux Garonne, ESI Bordeaux Océan, ESI Poitiers et ESI Toulouse. Seul les emplois vacants pourront être pourvus.

Un CTL spécifique est prévu début 2014.

Régimes indemnitaires :

Un RTA est prévu pour essayer d'harmoniser les différents régimes en particulier ceux des agents des CID.

Cela concerne les régimes forfaitaires ou réels (pointage).

ESI Poitiers : Réorganisation des services :

De nouvelles missions ont été attribuées à l'ESI de Poitiers, CQU : PRO1, PRO3 et TVA8.

AT Part et CQ Part vont être regroupés : 13 agents + 7 agents.

La surface sera la même concernant le service AT Part avant et après déménagement (80m²).

APIC consent à descende au RDC.

CCOT ne bouge pas.

Les agents du CQ ILIAD sont réticents.

Un logiciel d'aménagement de bureau a été mis à disposition des agents concernés (CQ ILIAD) pour pouvoir eux-mêmes disposer leurs bureaux sur la surface qui leur a été attribuée.

Des agents ont fait ont fait remonter leurs réticences concernant les nouveaux aménagements. La direction de l'ESI a envoyé différents plans avec les différentes propositions d'aménagement de bureaux et la problématique au docteur Preyssas-Rousseau.

Une décision sera prise suite à l'avis du docteur Preyssas-Rousseau en concertation avec les agents et les O.S.

Amiante :

Le certificat de présence n'est délivrable qu'aux personnes qui ont été en contact direct avec l'amiante, ou des personnes qui ont été exposées suite à un mauvais confinement.

Le seuil d'alerte est fixé à 5 fibres / l d'air.

Les problèmes surviennent pour une exposition à 200 fibres / l d'air.

Actuellement le certificat n'est pas valable juridiquement.

Vapotage ou utilisation de la cigarette électronique dans les locaux :

Aucune décision n'a été prise dans l'attente de décision nationale sur la dangerosité et les mesures à appliquer.

Prochain CHS_CT :

Un avant l'été

l'autre au mois d'octobre.